

L'ARBEILLE.
IMPRIMERIE DES JOURNAUX, PAR F. DELAUF.
N° 11, RUE DE LA BOURSE.
Samedi, 6 Juin 1829.

INTERIEUR.
Nouvelle-Orléans, 6 Juin.
Liste Générale des candidats pour les places d'Aldermen qui se trouvent vacantes au Conseil de Ville.
1er. District: Seaman Field, S. J. Peters, Charles Lee, Etienne Bertel.
2me. District: John H. Holland, Felix de Armas.
3me. District: Edmond Forest, Antoine Reubert.
4me. District: J. P. Frézet, Jos. Thomas.
5me. District: L. U. Gaienné, William C. Withers.
Na.—L'élection aura lieu aujourd'hui 6 Juin, de puis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi; pour les deux Aldermen du 1er. district, au café Richardson; pour celui du 2me. chez A. Delpeuch pour celui du 3me. chez La Salle; pour celui du 4me. à l'Hôtel O'Hara; et pour celui du 5me. chez Harry Norton.

EXTERIEUR.
(Correspondance du Journal du Haïre.)
Paris, 17 Avril.
L'événement qui excite aujourd'hui le plus de curiosité, est le choix du successeur de M. de la Ferronnays. Tout annonce que ce choix sera très-prochain, peut-être est-il déjà fait au moment où je vous écris, quoique nos ministres n'aient montré jusqu'à ce moment beaucoup d'indécision. Les concurrents sont nombreux: ce sont MM. de Chateaubriand, Pasquier, Montmorency Laval, de Fitz-James, de Saint-Aulaire et de Rivigault, sans parler de M. de Polignac qui n'a pas renoncé à ses prétentions, mais qui paraît les avoir ajournées.

On assure que les chances de M. de Rayneval sont moins belles que jadis. Sa nomination a été annoncée d'avance; elle est redoutée du public qui s'obstinerait à la regarder comme provisoire; enfin elle n'amènerait aucun résultat: voilà les motifs qui empêchent selon toute apparence, de s'y arrêter. Quant à M. de Chateaubriand, je vous ai déjà fait connaître les obstacles qui s'opposent à son entrée au ministère. Sa voix est connue des Chambres et de la France; elle pourrait retentir plus haut que celle de MM. de Martignac et Portalis, et ce serait assurément un fort grand malheur; d'ailleurs son élévation, souhaitée par le parti dont les chefs siègent au centre droit de la Chambre des députés, donnerait dans le conseil une influence décisive aux ministres qui ne sont pas toujours d'accord avec M. Portalis et de Martignac, et c'est encore ce qu'il faut éviter. Aussi assure-t-on que le porte-feuille des affaires étrangères sera remis en de nouvelles mains avant l'arrivée du noble ambassadeur. Ce serait même par une sorte de transaction qu'on aurait renoncé d'un côté à M. de Chateaubriand, et de l'autre à M. de Rayneval. On dit si peu de chose de M. de Fitz-James, et tous ceux à qui ce nom est cité montrent un tel étonnement, que je ne m'amuserai ni à discuter ses titres ni à rechercher ses chances de succès. Restent M. de Saint-Aulaire, de Montmorency et Pasquier.

La plupart des ministres pencheraient assez vers M. de Saint-Aulaire. C'est un homme si aimable, si spirituel, si plein d'affabilité et de prévenances pour tous ceux qui ont quelque rapport avec lui; ses manières sont à la fois si nobles et si insinuantes, et son caractère est si honorable, que ce choix serait un moyen presque infailible d'appaiser les ressentiments du côté gauche, et de donner quelque confiance dans l'avenir. De plus, il aurait pour l'administration actuelle l'avantage d'insinuer de ne changer rien ou presque rien à la marche et à ses plans; attendu que M. de Saint-Aulaire, quoique animé des intentions les plus louables, n'aurait pas une résolution assez forte pour imprimer au gouvernement une direction différente de celle qu'il a suivie jusqu'ici. Presque toutes les conditions désirées par les ministres se réunissent donc en faveur de M. de Saint-Aulaire, et il serait nommé sans doute s'il n'avait pas le malheur de tenir trop près à M. Decazes.

M. le duc de Pasquier serait également agréable au ministère, et je suis certain qu'il agréerait de M. Portalis l'assurance que rien ne serait exigé pour le faire triompher de ses rivaux; mais il existe contre lui de très fortes préventions. Le côté droit, dans lequel je comprends les membres qui suivent la bannière ministérielle, ne lui pardonne pas d'avoir fait partie d'une administration qui a été long temps en hostilité avec le parti des royalistes: on croit que c'est lui qui l'emportera, si ce n'est M. de Montmorency Laval. Vous désirez sans doute sur quoi se fondent les prétentions de ce dernier. Oh! il a bien des titres! d'abord il se nomme Montmorency; il est zélé courtisan, d'un esprit tout à fait indoufflé; il est presque égal à M. de Polignac; et si à ses propres mérites on joint ceux de son illustre parent qui est mort en odeur de sainteté, et dont la mémoire le protège, on concevra que c'est une tâche difficile pour les concurrents de M. de Montmorency que de l'écarter. Ainsi la France sera dignement représentée. Au gré de certains hommes, qui à nos misères étrangères, qui à nos misères sans doute beaucoup plus de cas de titres et des armoiries du premier duc de Montmorency, que des talents obscurs de son petit-fils.

Dans la Chambre des Députés (séance du 17 Avril), les députés de la Seine Inférieure ont déposé sur le bureau une pétition

signée par trois cents manufacturiers, filateurs et commerçants, qui demandent la stricte exécution de la loi du 20 avril 1818, et le maintien du principe fondamental des prohibitions, sans des modifications raisonnables au tarif des douanes.

Nous avons reçu des lettres de Lisbonne jusqu'au 4. Les préparatifs d'expédition contre Terceira se poursuivent avec activité. La *Princesse Reale* de 44 canons, embarque 550 hommes, et le *Jean VI* recevra 2800 hommes, et conservera sa batterie de 36. Rien n'égale la misère du peuple portugais, courbé sous le joug de fer d'un usurpateur, à égare par les tempêtes et les inondations de l'eau horreuse de sa position. Depuis Abrantès jusqu'à Lisbonne, les villages sont abandonnés, et ont presque disparu sous l'eau qui est tombée par torrents dans ces derniers jours. La récolte ne laisse plus aucune espérance. La *Gazette de Lisbonne* annonce que S. M. a ordonné la réouverture de l'université de Coimbra, en prescrivant des réglemens plus sévères que ceux qui sont devenus la source de la ruine conduite qu'on a eue à punir chez les Portugais.

ESPAGNE.
Une lettre de Madrid du 30 Mars, donne les détails suivants sur les dégâts occasionnés par le dernier tremblement de terre à Murcie, capitale de la province: il n'y a pas une seule église ou un seul édifice public qui n'ait considérablement endommagé. Les ponts de Segura, qui unissent les deux parties de la ville, ont beaucoup souffert. Plusieurs maisons ont été détruites et un grand nombre de personnes ont péri. Carthagène, le quartier de Sarriata a été ruiné, et St-Fulgencia a disparu. Riales, La Granja, Cox, San Miguel, Callosa et plusieurs autres villes et villages ont souffert considérablement. La Mata est un monceau de ruines. Deux lacs d'eau salée ont été desséchés.

Torre Veja: il n'y reste pas une seule maison debout; le nombre des personnes tuées et blessées est très-grand. Orihuela: il est tombé quelques maisons; il n'y a eu que sept morts; toute la population est restée dans les campagnes. Guardamar, à ce qu'il paraît, n'existe plus; deux moulins à vent seulement sont encore debout, et tout le village a disparu. Madaja et plusieurs autres villages des environs ont été endommagés. Rafal: ce village a été détruit; le nombre des tués et blessés est immense. Aiguars: plusieurs maisons sont écroulées; une montagne près de la ville a été abîmée, et plusieurs individus ont péri. Besejar: La plus grande partie des maisons sont tombées; le nombre des blessés est considérable, et il y a 250 morts. Alhace: il n'y reste pas une seule maison; on a déjà retiré 400 morts de dessous les débris, sans compter un grand nombre de blessés. Ce tremblement de terre a été accompagné d'un bruit épouvantable. Au moment de la première secousse, les voyageurs qui se trouvaient dans les rues, furent jetés à terre et se précipitèrent dans les rues de Murcie. Les secousses ont continué dans cette province depuis le 12, et l'on craint de nouveaux malheurs.

Madrid, 6 Avril.
Dès le moment que le Roi eut déclaré la franchise du port de Cadix, les partisans du ministre des finances se récrièrent contre cette détermination, et voulurent la faire considérer comme contraire aux intérêts de l'état. Le bruit se répandit bientôt que S. M. ne tarderait pas à rapporter son ordonnance. Il est sans exemple qu'une affaire de cette importance ait été portée à la connaissance du souverain par une autre voie que celle du ministre de qui elle ressortait. C'est une démarche qu'on ne pardonne pas au comte de Cadix et qui laissera toujours des souvenirs; aussi on continua de miner l'édifice, et on employa tous les moyens de l'intrigue pour y parvenir. On assure que l'évêque de Cadix a adressé une représentation au Roi, dans laquelle il fait un tableau alarmant du péril qui se trouve notre religion par l'effet d'une mesure qui ne tend à rien moins, selon ce prélat, qu'à introduire l'hérésie dans toute la monarchie. Mon seigneur fonda ses craintes sur les concours nombreux d'étrangers de toutes les nations et de diverses religions méconnues par l'église romaine, qui vont affluer dans le port de Cadix où leurs principes condamnés de Dieu vont se répandre et compromettre les habitans. On dit pas encore comment cette représentation a été reçue et quelle en sera la suite.

L'archevêque de Valence vient de rédiger le réquisitoire de théâtre de cette ville, en défendant la représentation des pièces traduites de l'étranger et de beaucoup d'autres auteurs étrangers. Il est à remarquer que toutes les productions qui ne sont pas du goût de Monseigneur, sont celles qui ont le plus de vogue à Madrid. Il ne circule plus rien de nouveau sur les théâtres de cette ville, il paraît seulement que les comédiens ont jeté de l'eau des matières bitumineuses, des pierres et du sable, ont par ces évacuations, procuré un peu de repos à cette partie de l'Espagne. Les habitans de ces malheureuses contrées qui ont échappé aux désastres, commencent à se rassurer. Quant à ceux qui ont souffert, on s'impressionne de venir leur secours de tout côté. Un concours de toutes les recettes leur est destiné, à leur lieu dans le local Martinez, les billets étaient de deux piastres fortes, et on y ajoutait ordinairement quelque chose. Le Roi et la famille Royale prirent les premiers billets. Le commissaire général de la *Gazette* a donné 16,000 piastres. Les employés du ministère de la guerre, un mois de leurs appointemens. Enfin, d'autres secours semblables ont été offerts au malheureux par la bienfaisance, et on espère d'un si honorable exemple d'humanité sera imité dans les provinces.

Toutes les mesures du gouvernement espagnol semblent annoncer l'intention d'acquiescer le commerce de Gibraltar, et de réduire cette place à n'être plus qu'un point militaire. On assure qu'il vient d'ordonner que tout bâtiment espagnol cabotier qui relâcherait à Gibraltar serait tenu, lorsqu'il arriverait au port de sa destination, de payer les droits comme s'il venait d'un port étranger.

ALLEMAGNE.
On mande de Berlin que le cabinet prussien s'est déterminé à reconnaître les nouveaux états de l'Amérique du sud. Il se prépare à envoyer des consuls généraux à Mexico et dans la Colombie.

Tous les journaux allemands parlent de divers engagements qui auraient eu lieu sur le rive droite du Danube, et à la suite desquels une quantité considérable de soldats blessés auraient été conduits à Bucharest. Le siège de Giurgevo se poursuit avec ardeur. Cette place est la plus importante de celles que les Turcs occupent sur la rive gauche du Danube, et sa reddition doit entraîner celle de Rudas.

FEUILLETON.
(Communié.)
Nous apprenons de bonne part que le *chaudron de Laine*, encouragé par le succès prodigieux d'un certain vaudeville, a repris sa plume et nous prépare un vaudeville en vers alexandrins, qui selon ce qu'on nous a dit, sera digne de représenter en même temps que le *chaudron*.
XXX.

Un Anglais, chef d'atelier dans les forgeries du Creusot, s'était retiré à Lyon pour échapper à la poursuite de créanciers insupportables qui l'y rejoindraient bientôt et s'attacheraient à ses pas pendant un jour et une nuit. Enfin, le lendemain, traversant le pont de la Guillotière, il leur demanda s'ils ont l'intention de le suivre ainsi partout. Sur leur réponse affirmative, l'Anglais ajoute: et si je me jetais à l'eau, m'y suivriez-vous? — Non, monsieur. — Eh bien! je suis sauvé: bonsoir. Et le Rhône reçoit le malheureux qui n'en a été retiré que mort.

Le fait suivant prouve que l'on peut avoir été longtemps honnête homme et devenir coquin.

Le nommé Chapon, batelier, avait été condamné à six mois de prison pour un vol desois et de linge sur des bateaux; il a interjeté appel de la sentence des premiers juges devant la cour; les débats ont fait connaître des antécédens honorables pour Chapon. Il a sauvé des eaux plus de 60 personnes. C'est lui qui, en 1814, a retiré de la Seine les diamans de la reine de Westphalie et les a fidèlement restitués. Même plusieurs jours après il est venu rapporter des pierres d'une plus petite dimension qu'il avait retrouvées dans la vogue de son bateau. La cour a eu égard à ses services de probité, et a réduit l'emprisonnement à trois mois.

On peut voir par l'article qui suit qu'il y a partout des éditeurs complaisants: vous tous qui avez vu quelque échantillon des *chefs-d'œuvre d'Emile Deschamps*, lisez et jugez.

Parmi les ouvrages de poésie qui ont le plus vivement excité l'attention publique depuis quelque temps, on doit citer les *Etudes Françaises et Etrangères*, de M. Emile Deschamps. L'auteur appartient à l'école de MM. Lamartine, Victor Hugo et Deigny: il est leur ami, leur contemporain, et peut justifier sa confiance par son rival. Les *Etudes* se composent de plusieurs imitations étrangères qui brillent par un grand talent poétique. La *Cloche*, imitée de Schiller, se distingue par un rare talent de descriptions. Des romances espagnoles, relatives au roi Rodrigue et à l'invasion des Maures, sont traduites avec plus de liberté, mais non moins de talent. Le caractère distinctif du talent de M. Emile Deschamps est un mélange de gaieté et de tristesse, d'ironie et de gravité; on peut appliquer à sa muse cette strophe d'une de ses odes:

Parce que je suis jeune et vive,
On me croit léger: oh! non pas!
Je chante. Ecoutez bien, une noble plaintive
Accompagne le rive et s'y mêle tout bas.
On trouve plusieurs strophes pleines de sensibilité et de délicatesse dans la ballade qui est racontée la mort de Florinde. Nous citerons la dernière:

Toujours un vague instinct, en charme involontaire,
Un écho de son cœur, avec mystère,
Aux bras de la moins tendre enchaîner le plus fier;
Et les maux qu'on endure et les maux qu'on soupçonne
Ceux que j'ai chahutés, n'empêcheront personne
D'aimer, comme on aimait hier.
(*Courrier des Dames.*)

Marine.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Expéditions.
Bateaux à vapeur, Nord-Américain, J. Clark.
Bateaux à vapeur, North America, Scott, St. Louis, avec un chargement de plomb &c. à J. G. Stevenson, capit. Scott, J. Mayer, Wallace et Pope, A. R. Taylor, J. Ogilvie & Co. J. W. Bredlove, S. Patton & Co. Peters et Willard, et aux propriétaires à bord.
17 chalands de Tennessee et Alabama, avec 6120 balles coton à l'export.
Entrées.
Ketch Louis Margareta, Mollis, de Carthagène, avec un chargement assorti.

THEATRE D'ORLEANS.
DIMANCHE, 7 JUIN 1829.
M. ARISTIPPE.

TANCREDE,
Tragédie en 3 actes de Voltaire.—Mr. Aristippe jouera le rôle de Tancrede.
Suivie de la première représentation de

L'art de se faire aimer de SON MARI,
Vaudeville nouveau en 3 actes par MM. Xavier, Deylleneuve et Despey.
Très-incorrectement.—*L'Espion*, drame nouveau du Théâtre Français. Mr. Aristippe jouera le rôle de Mr. Harper.
En attendant.—*La Dame du Lac*, opéra nouveau, de Rossini.

POUR BORDEAUX.
Le fin volier trois mâts LA SEINE, capit. Tyson, doublé et chevillé en cuivre, fera voile pour ledit port, vers le 25 du courant positivement. Pour le fret de 200 balles, ou passage, possédant des emménagements vastes et des plus commodés, s'adresser au capit. à bord, vis-à-vis la rue St. Philippe ou chez
D. G. BORDUZAT, No. 108, rue Royale.
6 juin.

VACHE EPAVEE.
Il a été conduit chez le sousigné, il y a environ six jours, une vache tachetée rouge et blanc, ayant le bout des oreilles écharnées; et n'ayant aucune marque apparente; avec son mirant, je ne veu d'environ six mois. Le propriétaire pour la réclamer en payant les frais du présent avis.
SAMUEL KOURIZ, Rue St. Charles, entre celles de Julie et St. Charles.
6 juin.—St.

CAFE DE PROCTOR.
Au coin des rues de Chartres et Jefferson.
FREDERICK PROCTOR, propriétaire de renommée pour la protection que lui ont accordée le public et ses amis depuis qu'il dirigeait le *Louisiana Coffee-House*, à l'honneur de leur former qu'il vient de prendre le café d' devant conduit par M. Wilson; et comme ses vins et ses liqueurs sont de première qualité, et que ses gâteaux sont variés d'avoir toutes sortes d'attentions pour les habitués, il ose espérer que l'on continuera à cette maison la même bienveillance qu'elle a toujours eue depuis qu'elle est établie.
6 juin.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Baltazard Duguay vs. Calés Stinger.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. J. Burwood, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Lundi 15 de Juin 1829, à 4 heures après midi, sous le Principal, 1 Side board, 2 Tables, en acier, 1 Chaise, 3 Chaises, 1 Garde feu avec chemises, pinces, pelle &c.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 juin. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
John Curtis vs. John Arbo.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente, Jeudi, le 12 courant, à 4 heures, au bureau du Marshal de Cité, No. 55, rue St. Anne, le fond d'une boutique de comestibles consistant en liqueurs, barriques, sucre, café &c.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 juin. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Bowers, Osborn & Bowers vs. P. S. Hamblet.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Préal, juge associé, j'exposerai en vente, Mercredi le 12 courant, à 4 heures, en face du bureau du Marshal, No. 63 rue St. Anne, 1 Armoire, 2 Bouteaux, 1 Garde-feu, pelle et pinces, 2 Miroirs, 1 Canapé, 1 Table à toilette, des chaises, 1 Table à manger, 1 Pendule, &c.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 juin. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Le Maire, les Aldermen et les citoyens contre Ve. Suzeneau.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. F. Grima, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Samedi 6 de Juin prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, en face des rues de Chartres et St. Louis, un lot de Terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans la rue St. Pierre, mesurant (plus ou moins) 45 pieds de face, et à peu près 193 de profondeur (mesure française); le plan, visé par le voyer de la ville, sera exposé au moment de la vente.—Ledit lot de terre, saisi dans l'affaire ci-dessus.
6 mai. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Lundi le 8e jour de Juin prochain, à 4 heures, au Principal, divers meubles, saisis à la poursuite de Bertus.
1er. Juin. L. DAUNOY—Marshal.

\$10,000.
LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
Des Natchitoches, 1e. classe.
Demande se faire positivement à la Bourse.
AUJOURD'HUI!
Samedi, 6 Juin.
PROSPECTUS:
4 lot \$10,000 \$10,000
1 " " 4,000 " 4,000
1 " " 2,500 " 2,500
1 " " 1,800 " 1,800
1 " " 1,600 " 1,600
1 " " 1,352 " 1,352
1 " " 750 " 750
1 " " 550 " 550
1 " " 850 " 850
158 " " 60 " 9,390
780 " " 8 " 6,340
2800 " " 4 " 81,200
2,400 Lots \$77,952
15,600 Billets blancs.
Prix des Billets.
Entiers \$4. demi 2, quart 1. Chaque paquet se pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.
J. B. FAGET—Directeur,
rue de Chartres, No. 118, entre l'...

VENTES A L'ENCAIS.
Par J. T. Baudou.
Il sera vendu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi, sur la Levée, vis-à-vis la rue St. Louis, les articles qui suivent:
2 rouleaux de corde.
2 Tiro-yeulle.
Une tête de cabestan en cuivre.
Un cabstant complet.
50 liv. de clous en cuivre.
2 cages en cuivre.
6 billots pour bou-hers.
2 petits cabestans.
1 ancre aia.
1 ancre.
6 juin.

PAR F. DUTHELET.
Il sera venu le 26 de Juin prochain, à midi, à la bourse Hewlett, par ordre de la Cour des Prévues de la paroisse St. Bernard, provenant de la succession de feu M. François Garic,

UNE MAISON située rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, bâtie sur un Terrain de 40 pieds de face sur 50 pieds de profondeur, mesure française.
Conditions:—Un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à un an de terme, avec billets endossés à la satisfaction du juge de la paroisse St. Bernard, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé par M. J. Arnaud, not. pub., aux frais des acquéreurs.
29 mai.

GOÛT du premier District Judiciaire.—Marie Rose Mayorquin et autres contre Henri Huguotuteur de J. B. Mayorquin et autres, tous gens de couleur libres, en action de partage.—No. 8068.
En vertu d'un décret de ladite Cour, il sera vendu Vendredi 12 Juin 1829, à une heure précise après midi, à la bourse Hewlett, par J. T. Baudou encauteur.

Un morceau de terre situé dans la paroisse de Jefferson à l'endroit appelé le Métairie, à environ une lieue de la ville, mesurant un arpent et un tiers d'arpent de face au chemin de la Metairie, sur 14 arpents de profondeur, savoir 5 arpents de chaque côté du chemin; bon à la limite supérieure par un semblable morceau de terre appartenant aux enfans de feu Eugénie Baptiste Mayorquin, épouse décédée de Gabriel Jasse père; et à la limite inférieure par un autre morceau de terre semblable, appartenant à Marie Rose Mayorquin.
Il y a sur ce morceau de terre une vieille cabane en bois, un hangar et des bariques, le tout en mauvais état.
Conditions:—Payable en cinq termes comptant et le reste en deux termes égaux à un et deux ans du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons à la convenance du vendeur, et portant hypothèque sur la terre. L'acte de vente sera passé devant M. Théodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Immédiatement après la vente ci-dessus, il sera également vendu au même lieu et par le même encauteur.

Une jeune négresse s'écrite nommée Victoire, âgée de 18 à 19 ans, couturière et bonne domestique de maison.
Conditions:—Payable en trois termes égaux à six, douze et dix huit mois, du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les esclaves.
L'acte de vente sera en fin passé devant le même notaire aux frais de l'acquéreur.
12 mai.

Glaçons et Sorbets.
AVIS.—Au Café Louisianais, encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, on servira, à commencer de Dimanche prochain, 7 courant, des Glaçons et Sorbets (de différentes qualités, et faits avec le plus grand soin) dans la salle haute, dont l'entrée, indépendante de celle du café, est à côté de la salle du billard. Les personnes qui désireront des cabinets séparés, en trouvant de fort élégants et garnés avec goût. La table d'hôte établie dans cette maison continuera, comme par le passé, à être servie à trois heures précises, indépendamment des services particuliers qui se font dans les cabinets (en haut et en bas) pour les personnes qui le demandent. L'expérience qu'on a pu faire de la manière dont on est traité dans cette maison en tout, est sans contredit sa meilleure recommandation. ceux qui la dirigent s'efforcent toujours de maintenir la réputation qu'elle a acquise en satisfaisant le public et les personnes qui la fréquentent.
4 juin.

Helados y Sorbetes.
AVIS.—En el Café Louisianais, encoignure de las calles de Orleans y Bourbon, se serviran desde Domingo proximo, 7 helados y sorbetes de varios clases, hechos con el mayor esmero, en el salon alto, su entrada independiente del café y al lado de la sala del villar; igualmente hallaran las personas que gusten gabinetes separados y dispuestos con agrado y elegancia. La mesa redonda establecida en esta casa continuará en el mismo orden y servicio que hasta el día à las tres en punto, ademas de los servicios particulares que pidan las personas à todas horas en los gabinetes bajos y altos; la experiencia del trato de las varias oficinas de esta casa forma su mejor recomendacion, y no se perdonara medio de sostener su credito y el empujo de agrandar al público y à las personas que la frecuentan.
4 junio.

AVIS.—Un Monsieur avantageusement connu dans cette ville, et capable d'exercer son état, informe respectueusement le public qu'il enseigne les Mathématiques, la Géographie, la Navigation, et les Langues Espagnole, Française et Anglaise. Une note adressée à C. B. L. et laissée au bureau de cette feuille obtiendra une prompte réponse.
N. B. Il se chargera aussi de donner des leçons particulières dans les familles, les écoles, &c.
3 juin.

D. G. BORDUZAT et Co. offrent en vente à leur magasin rue Royale, No. 108, del'quant du navire Seine de Bordeaux.
Destinés: bas de coton et de bas de coton pour hommes; bas de qualité et chausures.
Coupes de laine de 3 points.
Papier à lettres et aux affaires.
Fusils et pistolets à pistons.
Florences et satins couleurs assorties.
Eau de vie Cognac 4ème preuve, en pipes et barils.
Vin rouge en barriques et caisses diverses qu'on trouve en blanc de Barsac supérieure.
Barils et barons vignette blanche.